

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2111 rév. 14**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

LABORATOIRE OKSMAN SERAPHIN
N° SIREN : 321735789

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENERGIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET EAU / PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES
ENERGY, HEATING, AIR CONDITIONING AND WATER / OIL PRODUCTS AND BY-PRODUCTS

réalisées par / *performed by :*

LABORATOIRE OKSMAN SERAPHIN
Parc technologique du canal
6-8 rue Giotto
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
FRANCE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from :* **29/08/2025**
Date de fin de validité / *Valid until :* **30/11/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2111 Rév 13.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2111 Rév 13.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-2111 rév. 14

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LABORATOIRE OKSMAN SERAPHIN
Parc technologique du canal
6-8 rue Giotto
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
FRANCE

Dans son unité :

- **Laboratoire OKSMAN SERAPHIN**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire OKSMAN SERAPHIN

L'accréditation porte sur :

Le Laboratoire est accrédité en portée flexible de type FLEX1 sauf pour les essais identifiés par un * pour lesquels il est accrédité en portée fixe.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée fixe** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# ENERGIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET EAU / PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES / Analyses physico-chimique			
Produit	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Huile isolante	Indice d'acide	Dosage colorimétrique au bleu alcalin	CEI 62021-2
Huile isolante	Tension de claquage	Mesure de la tension de claquage de l'huile à l'essai en appliquant une tension croissante entre 2 électrodes sphériques séparées d'une distance de 2,5 mm	CEI 60156
Huile isolante	Teneur en dérivés furaniques : 2-furfuraldéhyde, 5-hydroxy-3-méthylfurfuraldéhyde, 5-méthyl-2-furfuraldéhyde, 2-acétylfurane, alcool furfurylique	Quantification des dérivés furaniques par extraction solide-liquide puis dosage par chromatographie liquide haute performance (HPLC) utilisant un détecteur à barrette de diodes	CEI 61198 (Méthode B)
Huile isolante	Teneur en eau	Dosage par la méthode de titrage Karl Fischer coulométrique	CEI 60814
Huile isolante	Teneur en gaz dissous : Hydrogène, Méthane, Ethane, Ethylène, Acétylène, Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Propane + Propylène, Propadiène, Propyne, Oxygène, Azote	Extraction partielle des gaz dissous par technique headspace puis quantification par chromatographie en phase gazeuse (CPG) utilisant un détecteur TCD	Méthodes internes* MOP 73 et MOP 61
Huile isolante	Teneurs en méthanol et en éthanol	Extraction partielle du méthanol et de l'éthanol par technique headspace puis dosage par chromatographie en phase gazeuse (CPG) utilisant un détecteur FID	Méthode interne* MOP 77
Huile isolante	Teneur en polychlorobiphényles	Détermination des polychlorobiphényles (PCB) par chromatographie en phase gazeuse (CPG) sur colonne capillaire utilisant un détecteur à capture d'électrons DCE	CEI 61619

ENERGIE, CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET EAU / PRODUITS PETROLIERS ET DERIVES / Analyses physico-chimique

Produit	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Huile isolante	Teneur en tétrachlorobenzyltoluènes	Détermination des tétrachlorobenzyltoluènes (PCBT) par chromatographie en phase gazeuse (CPG) sur colonne capillaire utilisant un détecteur à capture d'électrons (DCE)	NF EN 12766-3
Huile isolante	Teneur en polychloroterphényles	Détermination des polychloroterphényles (PCT) par chromatographie en phase gazeuse (CPG) sur colonne capillaire utilisant un détecteur à capture d'électrons (DCE)	NF EN 12766-3

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **29/08/2025** Date de fin de validité : **30/11/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2111 Rév. 13.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr